

## Les démarches en un coup d'œil

### À L'ÉCOLE FONDAMENTALE ET AU LYCÉE

**1** l'organisation de l'appui pédagogique pour proposer à chaque élève en difficulté les mesures d'appui et d'encadrement les plus appropriées à ses besoins et l'amener au maximum de ses capacités personnelles

**2** l'encadrement des enfants à besoins spécifiques ou particuliers pour apporter des réponses personnalisées aux besoins des élèves concernés et les soutenir au mieux dans leur scolarité

**3** la collaboration avec les parents d'élèves pour impliquer davantage les parents dans la vie scolaire et créer une véritable culture de collaboration école-famille

**4** l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faire face aux défis du 21<sup>e</sup> siècle en préparant les élèves à une société et à un marché du travail qui s'appuient largement sur les nouvelles technologies

### À L'ÉCOLE FONDAMENTALE

**5** l'amélioration de la qualité des apprentissages et de l'enseignement pour améliorer les pratiques d'enseignement en classe et soutenir chaque élève dans ses progrès

**6** la collaboration entre l'école et la maison relais pour favoriser une éducation globale de l'enfant en instaurant un contact régulier entre les deux partenaires éducatifs

### AU LYCÉE

**5** l'assistance psycho-sociale des élèves pour soulager les jeunes qui font face à des difficultés scolaires, psychologiques ou familiales, et prévenir ainsi leur échec scolaire

**6** l'orientation des élèves pour aider chaque jeune à faire les choix pertinents qui correspondent à son profil et qui lui assurent un maximum de chances de réussite

**7** l'offre périscolaire pour garantir, en dehors des cours réguliers, l'accès égal de tous les élèves aux opportunités d'apprentissage non formel, aux activités culturelles et sportives, etc.